

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION ANIMAFAC

SAMEDI 8 JUIN 2019

Centre de Recherches Interdisciplinaires (CRI)

L'Assemblée Générale s'est tenue le samedi 8 juin 2019 au Centre de Recherches Interdisciplinaires, en présence de 41 associations étudiantes, 41 associations étaient représentées, ainsi que les 5 personnalités qualifiées, pour un total de 87 votants.

Le président, Baptiste THEVELEIN, ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue à la centaine de représentant.e.s d'associations présent.e.s et rappelle l'ordre du jour :

- 1/ Présentation du rapport moral 2018
- 2/ Présentation et vote du rapport d'activités 2018
- 3/ Présentation et vote du rapport financier 2018
- 4/ Assemblée Générale Extraordinaires
- 5/ Présentation des associations candidates au Conseil d'Administration et vote (annonce des résultats à 18h30)
- 5/ Travail en ateliers.

1/ Rapport moral

Le rapport moral est présenté par le président, Baptiste THEVELEIN, et la déléguée générale, Claire THOURY. Il revient sur :

1. Le plaidoyer à Animafac

Notre façon de porter nos messages est spécifique puisque le plaidoyer passe notamment par les projets que l'on mène. Comprendre la manière dont nous faisons du plaidoyer à Animafac permet de mieux comprendre la structure.

Animafac a été créée avec deux ambitions fortes :

- Renverser le rapport de l'appareil aux militants, autrement dit refuser l'assignation de cadres par la structure pour permettre aux individus qui la composent de la faire évoluer
- Rassembler les initiatives étudiants/associations étudiantes qui n'ont pas vocation à se présenter aux élections universitaires car :
 - ❖ Bien que nombreuses, ne se connaissent pas entre elles et n'étaient pas connues par les pouvoirs publics
 - ❖ Les rassembler favoriserait l'émergence de nouveaux projets, la mutualisation d'expériences, la formation par les pairs, etc.

❖ Les rassembler donnerait plus de poids

Contrairement aux organisations représentatives, nous n'avons pas la légitimité de l'élection, ce qui signifie que nous devons trouver notre légitimité ailleurs. Cette légitimité se trouve notamment dans :

- Le fait de faire réseau, de donner à voir ce que l'on porte et la diversité de ce que l'on représente
- Le fait de porter des projets nouveaux, de se renouveler, d'anticiper de futurs besoins au service du monde associatif étudiant et de l'engagement des jeunes

Autrement dit, notre légitimité passe par notre capacité à porter des projets.

Enfin, le plaidoyer à Animafac passe par l'articulation de la pensée et de l'action : on pense pour agir, on parle par l'action. Cela signifie que notre plaidoyer passe par les projets que l'on porte, que le message et les projets ne peuvent être pensés de façon distincte.

Prenons ici l'exemple de Quartier Général, particulièrement parlant : organiser Quartier Général permet de réunir le réseau, de valoriser les initiatives portées par les associations du réseau, de montrer leur richesse, mais c'est aussi l'occasion de porter un message plus politique sur l'Europe notamment et surtout un moyen d'inciter le réseau à se saisir de la question européenne en l'abordant sous un angle plus social et culturel.

2. L'accompagnement au coeur du projet d'Animafac

Pendant des années, on a cherché à définir précisément ce qu'était Animafac. Un réseau national d'associations étudiantes, un centre de ressources, un laboratoire... tout cela à la fois. Mais Animafac c'est surtout un réseau qui place l'accompagnement au coeur de son projet et c'est ce mot, accompagnement, co-construction, qui fait le lien entre tous les projets, entre les différents plaidoyers que nous portons.

C'est ainsi qu'en 2018, nous avons accompagné des structures. Qu'il s'agisse de l'offre de formation que nous proposons dans les établissements d'enseignement supérieur ou du développement du MOOC "Aller plus loin avec son asso" en partenariat avec l'Avisé.

Si nous accompagnons des structures, nous accompagnons également des projets. C'est tout le sens de ce que nous avons fait jusqu'à cette année avec l'appel à projets La Riposte dans le domaine de l'innovation sociale, qui sera réinventé dans les prochains mois. Au-delà des dotations, l'accompagnement offert aux associations est sa raison d'être. Les ressources à disposition des associations sur notre site et partout en France à l'occasion de nos formations vont également dans ce sens.

Mais c'est aussi accompagner des personnes, accompagner et contribuer à créer des parcours d'engagement. Depuis 2016, dans le cadre de Propulse, nous accompagnons des jeunes diplômé.e.s souhaitant trouver un emploi dans l'économie sociale et solidaire, en 2018,

nous avons démarré un grand chantier visant à diffuser au plus grand nombre la méthode employée, via, notamment une plateforme numérique.

Enfin, l'accompagnement des projets, des structures, des personnes, s'incarne dans notre chantier autour de la question des compétences acquises au cours de l'engagement, et dans ce que nous avons mis en place au sein du réseau pour les identifier et les valoriser. Notre outil Bénévolat et Compétences a été mis à profit à de nombreuses reprises en 2018 et nous sommes en réflexion avec de nombreux partenaires pour le redéfinir, l'améliorer, le rendre plus complet.

3. A la recherche du sentiment d'appartenance

Le rapport des bénévoles aux structures d'engagement évolue. Pour penser la question du sentiment d'appartenance, il est nécessaire d'analyser cette évolution. Le sentiment d'appartenance de ses membres est une vraie préoccupation pour Animafac mais a-t-on raison de s'en préoccuper à ce point ?

Plus précisément, dans un contexte désaffection des structures, le modèle d'Animafac n'est-il finalement pas des plus pertinent ?

Précisément parce qu'Animafac est en mouvement permanent et parce que le rapport "militants à l'appareil" s'est construit à rebours des modèles classiques, la quête d'un fort sentiment d'appartenance semble vaine.

Dès lors, le sentiment d'appartenance à Animafac est plus pratique que politique, il s'incarne par la création d'outils comme le Quartier ou la comme la plateforme Ressources & Formations.

Autrement dit, créer une identité de structure forte à Animafac ne semble pas pertinent ni possible au niveau national. Plus que jamais, la nécessité d'adapter son message et ses projets à son territoire est criante. Cela ne signifie pas la tête de réseau fait ne sert à rien mais que ce n'est pas elle seule qui peut rendre possible le sentiment d'appartenance.

C'est aussi pour cette raison qu'on va lancer un grand concours à la rentrée, concours qui a l'ambition de renforcer l'inter associatif certes mais aussi de territorialiser politiquement Animafac parce qu'il apparaît de plus en plus évident que le sentiment d'appartenance à Animafac ne peut passer que par la territorialisation.

2/ Rapport d'activités

Le rapport d'activités est présenté par les Vice-Président.e.s d'Animafac, Audrey Renaudin, Frédéric Axisa, Corentin Larmoire-Roussel et Laura Hohler. Le rapport s'articule autour de mots clés :

1. ANIMER & ACCOMPAGNER

Animer le réseau et accompagner les initiatives grâce :

- aux 33 volontaires en service civique qui s'investissent pour le développement du réseau dans 27 villes universitaires en organisant notamment des rencontres inter-associatives
- aux Week-End au Campus organisés à Reims, Rouen, Grenoble et Poitiers qui réunissent près de 800 associati.ve.f.s venu.e.s se former, échanger, se rencontrer
- aux nombreux événements territoriaux comme une Murder Party, un Cluedo Inter-Assos, etc.
- à la plateforme Ressources & Formations rendue ergonomique qui rassemble 115 fiches pratiques, 18 guides pratiques, 76 vidéos et 11 modèles de documents
- au chantier numérique dans le cadre duquel a, par exemple, été créé le guide "Evaluer ses pratiques numériques".

2. PROMOUVOIR & FAVORISER

Le travail de promotion de l'engagement au sein de l'enseignement supérieur se traduit par plusieurs chantiers/outils comme :

- un kit Loi Egalité & Citoyenneté, grâce à un travail amorcé par la commission plaidoyer issue du CA 2017-2018
- Une étude sur les dispositifs de reconnaissance de l'engagement en Europe. L'étude en partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur européens vise à :
 - ⇒ acquérir une connaissance précise des modes de reconnaissance de l'engagement par les universités dans les différents pays
 - ⇒ outiller les établissements en Europe
 - ⇒ accompagner les étudiants engagés dans l'identification et la promotion des compétences acquises grâce à leurs engagements
 - ⇒ valoriser et promouvoir une meilleure reconnaissance de l'engagement étudiant auprès des décideurs.
- Le service civique : cette facilitation et cette reconnaissance passent par un service civique de qualité !

3. EXPERIMENTER & INNOVER

Grâce à :

- Un 2ème MOOC, co-produit avec l'AVISE, pour "Aller plus loin avec son asso"
- l'Arsenal, le tiers-lieu associatif porté par Animafac qui rassemble 6 associations et au sein duquel sont organisés de nombreux événements comme les soirées "Trouver un emploi qui a du sens"

- La Riposte qui a récompensé 4 projet en 2018 : Aquapon'SEE, la Clinique Juridique de Paris, Saveurs d'Exil et Sea Plastics (prix environnement en partenariat avec le Refedd)
- Pro'pulse, le programme d'accompagnement des jeunes diplômés qui souhaitent trouver un emploi dans l'ESS. En 2018, 40 jeunes ont été accueillis et accompagnés au sein de l'Arsenal

4. RECONNAÎTRE & FACILITER

Reconnaître l'engagement et faciliter sa reconnaissance grâce :

- Au Budget Participatif Etudiant, mené pour la deuxième année, au sein de l'Université de Tours. Il s'agit avant tout d'une expérimentation de démocratie participative qui met les étudiants en position d'acteurs et qui leur donne la possibilité de choisir eux-mêmes des aménagements pour leur campus
- Bénévolat & Compétences. En 2009, nous avons créé le portefeuille Bénévolat & Compétences pour aider les associatifs et associatives étudiants à identifier les compétences acquises dans le cadre de leur engagement. 10 ans plus tard, cet outil connaît toujours un grand succès ! En 2018, nous avons réalisé 11 interventions pour aider les jeunes engagé.e.s à se saisir de l'outil car plus encore que de savoir identifier des compétences, l'enjeu est d'être en mesure d'en parler. Les années 2019 et 2020 seront marquées par une refonte de l'outil B&C afin de le rendre plus conforme aux besoins de celles et ceux qui s'engagent. Une partie consacrée à l'identification des compétences sera ajoutée à notre plateforme Le Quartier dès la rentrée, grâce à un partenariat avec Article 1.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

3/ Rapport financier

Le trésorier, Edgar Perrin, et le directeur, Antoine Mathieu, présentent le rapport financier.

Pour ce qui est de l'activité classique, le total des produits des activités est en nette augmentation par rapport à 2017 : +420 K€, ce qui s'explique principalement par l'obtention des subventions européennes au cours de l'année 2018. Il faut cependant garder en tête que ces subventions seront utilisées en 2019 et 2020, d'où la présence de 390.025 euros en reports de subventions.

Il est intéressant d'observer l'augmentation du nombre de nouveaux financements en 2018. Nous cherchons depuis plusieurs années à diversifier notre modèle économique, cela se traduit par le développement de notre autofinancement (activités de formation) et l'obtention des financements européens. Nous avons commencé un travail concernant les financements privés qui doit se développer en 2019-2020.

Ce budget 2018 nous a permis de développer de nouveaux projets (plateforme le Quartier, évolution de Pro'pulse, etc.) mais il nous a surtout servi à préparer l'année 2019 et le financement de Quartier Général. Nous avons donc veillé à chercher des financements finançant aussi bien 2018 que l'année 2019.

Si l'on s'en tient au budget global, service civique compris, celui-ci a augmenté de plus de 400k€, ce qui s'explique en partie par l'obtention des financements européens pluriannuels en 2018. En revanche, même si le budget tend vers l'équilibre nous avons veillé à augmenter et diversifier nos différentes ressources pour assurer l'organisation de Quartier Général en 2019 sans difficulté. Nous avons provisionné une somme importante en vue de certains projets pour les années suivantes et nous arrivons cette année à un résultat excédentaire de **3190.98 €**.

La lecture du rapport du commissaire aux comptes, M. FORESTIER, a été effectuée auprès des membres de l'Assemblée Générale.

Proposition 1 : Sur proposition du Conseil d'administration, il est proposé à l'Assemblée générale d'affecter ce résultat au report à nouveau. Ce report à nouveau, d'un montant de **96 496,71 €** avant affectation s'élèverait ainsi à **99 687,69 €** après affectation.

Après quelques questions, le rapport financier et la proposition d'attribuer le résultat 2018 au report à nouveau est **adoptée à l'unanimité**.

Proposition 2 : Il est proposé à l'Assemblée Générale d'acter la possibilité pour Animafac d'effectuer une avance de trésorerie auprès d'une autre association membre du réseau lorsque cette dernière fait face à des difficultés de trésorerie. L'Assemblée générale mandate le Conseil d'administration pour que celui ci définisse l'ensemble des conditions et critères.

Après des questions de compréhension et des discussions entre les membres de l'Assemblée Générale, la proposition 2 est **adoptée à la majorité soit 83 votants pour**.

Contre : 0 votant

Abstention : 3 votants .

Proposition 3 : Il est proposé à l'Assemblée générale d'acter la possibilité de créer un fonds de solidarité entre les associations membres de l'Arsenal. L'Assemblée générale mandate le Conseil d'administration pour que celui ci définisse l'ensemble des conditions dont celles liées à l'abondement de ce fonds et les critères d'obtention.

Après des questions de compréhension et des discussions entre les membres de l'Assemblée Générale, la proposition 3 est **adoptée à la majorité soit 75 votants pour**.

Contre : 3 votants

Abstention : 8 votants .

4/ Travaux en ateliers

- Comment mieux accompagner les associations en voie de développement ?
- Comment construire un projet inter associatif ?
- Envie de dynamiser la vie de Quartier ? Rejoignez-nous !
- Communiquer sur les projets d'Animafac

5/ Présentation des associations candidates

Après la présentation du rapport moral, du rapport d'activités et du rapport financier et l'Assemblée Générale Extraordinaire, chaque association candidate au Conseil d'Administration s'avance à la tribune afin de présenter ses motivations.

Au cours de la pause déjeuner, les participant.e.s sont amené.e.s à voter.

Sur 17 associations candidates, 12 ont été élues pour un mandat de 2 ans et une association est élue pour un mandat d'1 an, pour remplacer la Clinique Juridique de Paris.

N'ont pas été élue :

- Egal'In (5 voix)
- Cap Magellan (27 voix)
- ASEPEF (29 voix)
- AIESEC (45 voix)

A été élue pour un mandat d'un an :

- La CNJE (51 voix)

Ont été élues pour un mandat de 2 ans :

- Citizenship (75 voix)
- Refedd (72 voix)
- Etu'Recup (72 voix)
- Fédération Cheer Up (71 voix)
- Phénomène (70 voix)
- MUNTO (68 voix)
- A2RUES (60 voix)
- Kiffer la prose (58 voix)
- IxESN (57 voix)
- Je Science donc je suis (56 voix)
- La Baffe (53 voix)
- Just Like Home (53 voix)

Fait à Paris, le 5 juin 2019

Le président,
Baptiste Thevelein



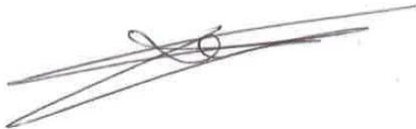
6/ Elections des membres du bureau

Samedi 31 août 2019, à l'occasion du premier conseil d'administration de l'année, ont été élus :

- Baptiste Thevelein, Président
- Laura Hohler, Trésorière
- Edgar Perrin, Vice-Président
- Lucille Couturier-Briois, Vice-Présidente
- Romain Olla, Vice-Président

Fait à Paris, le 3 septembre 2019

Le président,
Baptiste Thevelein



ANIMAFAC
rue Récamier - 75341 PARIS CEDEX 7
T : 01 42 22 15 15 - F : 01 42 22 53 15
mail : info@animafac.net